



Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad **VENDREDI 04 JUIN 2021**

Memento

- ***Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- ***Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- ***Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- ***Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- ***Pharmacie**: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- ***Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80
- ***ENEDIS** : 0972.675.029. – **URGENCE GAZ** 0800.47.33.33

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎02.98.83.01.92 mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). **Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

Vie municipale – Buhez ar gumun

LOTISSEMENT LE CLOS DES COQUELICOTS

la commune de LE FOLGOËT procède à l'aménagement du lotissement communal « Clos des Coquelicots » comprenant 22 lots, dont 8 en primo-accession. Le lotissement est situé en entrée de Bourg, en retrait de la route de Lannilis, à l'écart des principales voies de circulation.

Par délibérations du 20 mai 2021, le Conseil municipal a validé les tarifs de mise en vente des lots, ainsi que le règlement d'attribution des lots.

Prix de mise en vente :

- ✕ Lots en primo-accession : 65 € TTC le m², pour des terrains de superficie de 407 à 438 m²
- ✕ Lots en libre accession : 90 € TTC le m², pour de terrains de superficie de 433 à 599 m²

Les dossiers de candidature, comprenant le règlement d'attribution des lots, les plans de situation et composition du lotissement ainsi que le règlement de ce dernier et une fiche de candidature seront à retirer en mairie, aux heures d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h jusqu'au 25 juin 2021.

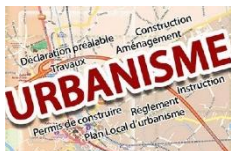
Les dossiers devront être déposés en mairie pour le 25 juin 2021 dernier délai.

MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION – ROUTE DE GORREKEAR

Par arrêté municipal N°2021-33, afin de réduire la vitesse des véhicules, route de Gorrekear, des chicanes seront installées à titre expérimental, pour une période de 3 mois en lieu et place de la réglementation des « STOP ». 4 chicanes seront installées, en alternance, de chaque côté de la voie, priorité sera donnée aux véhicules se dirigeant vers Ploudaniel.

A l'issue de la période de test, en fonction des constats rapportés et effectués, une décision sera prise quant à la pérennisation de l'aménagement.

En cas de succès, cet aménagement sera testé sur d'autres voies communales.



☒ **Permis de construire**

M. et Mme Guillaume AMBROISE RENDU, 8 rue Beaumarchais, extension.

☒ **Déclaration préalable**

M. Guillaume HABASQUE, 1 rue Mathurin Méheut, extension.

M. Patrice FONTAINE, 3 rue des Magnolias, abri de jardin.

Recensement du citoyen – Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser *entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire* (se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité). Une attestation de recensement sera ainsi délivrée par la mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

✳ **Agence postale communale**

RAPPEL : il est possible de retirer un colis ou une lettre en instance du lundi au vendredi **aux heures d'ouverture de la mairie** sur présentation d'une pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez confier à une tierce personne votre pièce d'identité ainsi que l'avis de passage du facteur sur lequel vous aurez préalablement compléter la procuration au verso de cet avis.



Nouvelle modalité d'expédition de marchandises à l'international hors union européenne et DOM TOM

Désormais, les déclarations douanières pour tous les envois internationaux de marchandises **hors Union Européenne** sont à remplir **depuis votre ordinateur** sur le site www.laposte.fr/formulaire-douane ou depuis votre téléphone portable sur le site www.laposte.fr/declaration-douaniere.

Aucun colis ne pourra être accepté si cette formalité n'a pas été établie au préalable.

Bibliothèque municipale – Levraoueg

Tél : 02.98.21.15.46 bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr

Mardi : 16h30-18h30, mercredi : 10h-12h et 14h-17h, vendredi : 16h-18h, samedi et dimanche : 10h-12h

Nouveau catalogue en ligne : Retrouvez-le sur : <https://folgoet-pom.c3rb.org/>

La bibliothèque du Folgoët s'associe au projet « un mois au pays des Histoires » de la Communauté de Communes.

Pendant tout le mois de juin, des animations sont proposées sur tout le territoire à destination des tout-petits.



Pour la bibliothèque du Folgoët, il s'agira d'un **Toutpetitjelis** sur le thème de « l'été, la plage » :

mar 15 à 9h30 et 10h30.

Inscription au centre socioculturel ☎ 02.98.83.04.91.



Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

☎ 02.98.47.93.79 - sanctuaire@ndfolgoet.fr ☎ 02.98.83.00.43 - secretaire@ndfolgoet.fr

Dim 6 : messe à 11h.

Vie associative – Kevredigezhioù

CLUB DU LYS – Pour les adhérents ayant réglé leur cotisation au mois de février, une permanence pour récupérer les cartes d'adhésions se tiendra les mar 8 et ven 11/06 de 14 h à 17 h à la salle Yves Bleunven.

Chez nos voisins – Ha-tro-war-dro

▲ **L'Accueil de jour « La Parenthèse »** à Lesneven est ouvert du lundi au vendredi et est destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Pré-inscriptions auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven ☎02.98.21.29.00.

▲ **A.A.P.M.A du Pays des Abers - Côte des Légendes** - Assemblée générale : dim 6 à 10H, à Kersaint-Plabennec, espace du Kreis Ker. En raison des contraintes sanitaires, seuls les membres actifs (détenteurs d'un permis majeur, mineur et découverte femme) seront admis, sans aucun invité.

▲ **ASP- Respecte du Léon : Familles endeuillées**- Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP- Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. Prochaine rencontre : jeu 17. INS ☎06.04.09.57.99

Cinéma Even

STARDOG ET TURBOCAT : sam 05 à 13h45, dim 06 à 10h45. **ENVOLE MOI** : ven 04 et sam 5 à 18h15, dim 06 à 13h45. **DRUNK** : dim 06 à 18h15 (VO). **THE FATHER** : jeu 10 et dim 13 à 20h15 (VF), lun 14 à 20h15 (VO). **ADIEU LES CONS** : ven 11 à 20h15, dim 13 à 10h45. **DEMON SLAYER** : sam 12 à 20h15 (VO), dim 13 à 15h45 (VF)

Graziella Melchior, députée du Finistère, vous invite à une visioconférence

Judi 10 juin à 18H00

avec le CROUS, l'UBO, les organismes sociaux et bancaires, la formation par alternance...

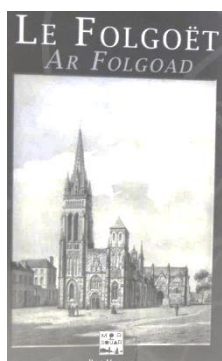
Lien pour participer à la réunion Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/83511099581?pwd=UitCRmFJa3QzWDZZZ1NCUW9KMfdpUT09>

ID de réunion : 835 1109 9581

Code secret : 814322

Préparer sa vie étudiante santé, logement, financement, ...



« *Le Folgoët, Ar Folgoad* »

de René MONFORT, *Le quotidien des habitants du Folgoët en 150 photos.*

Le livre est mis en vente au Centre Leclerc au prix de 15 €.



Nos déplacements sont responsables d'environ 25 % de notre empreinte carbone. Comment agir ? Choisissez le bon mode de transport sur les longs trajets. Le train reste de loin le moins émetteur : 1.7 g de CO₂/km/passager pour les TGV. Ensuite, à distance équivalente, entre l'avion et la voiture, pour une personne voyageant seule, l'émission sera proche. Par contre, si la voiture compte 4 passagers, l'émission sera 4 fois moins importante/passager en voiture par rapport à l'avion.



Avant de jeter, avez-vous pensé à réparer ? Réparer permet de prolonger la vie des objets et évite qu'ils n'arrivent prématurément dans les ordures ménagères.

Vous pouvez trouver l'annuaire des artisans Répar'Acteurs sur le site <http://www.crma.bzh/annuaire-reparacteurs>



▲ **Complexe de Kerjézéquel** - Les plannings de la saison 2021-2022 sont en cours de préparation. Si votre association souhaite réserver une salle de Kerjézéquel pour une manifestation ponctuelle (sous réserve de nouvelles directives gouvernementales concernant la tenue de manifestations liées au Covid-19) ou un créneau de façon hebdomadaire, merci de contacter la CLCL ☎02.98.21.11.77 ou par mail à administratif@clcl.bzh afin d'obtenir le formulaire de demande.

▲ **Office de tourisme Côte des Légendes - Horaires de juin** : à Lesneven : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le mardi matin. Maison de Territoire à Meneham : du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Dimanche de 14h à 18h.

Les Bons Cadeaux Boutiques des Légendes (achetés ou gagnés fin 2020), dont la date de validité est le 31 mai 2021, sont prolongés jusqu'au 30 juin 2021



CENTRE SOCIOCULTUREL

02.98.83.04.91

www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org / <https://www.facebook.com/centresocioculturellesneven>

Le REPAM est toujours à votre disposition pour toutes les questions relatives aux modes de garde. Les RDV restent possible sur demande auprès des éducatrices. ☎02.98.83.71.05 ou 06.47.82.78.48

▲ **Repair-café** : sam 5. Sur INS repaircafe.lesneven@gmail.com / 02.98.83.04.91.

▲ **Atelier de Sophrologie** : sam 5 à 10h00. A destination uniquement des parents. Sur INS.

▲ **Cycle de formation pour les parents** : mémoires et mémorisation : sam 12. Comprendre les mécanismes de l'apprentissage pour mieux accompagner son enfant sur le temps des devoirs. Sur INS.

▲ **Initiation aux claquettes** : sam 19. Parents - enfants (à partir de 10 ans). Sur INS.

MAISON DE L'EMPLOI / MSAP

02.98.21.13.14

La Maison de l'Emploi / Maison de Services Au Public de Lesneven vous accueille pour toutes vos démarches liées aux Services Publics (Pôle Emploi, CPAM, CAF, etc.). Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi). accueil@maison-emploi-lesneven.fr

▲ **Atelier CV et lettre de motivation** : jeu 10 et 24. SUR RDV.

▲ **Jobs d'été et emplois saisonniers** : Vous êtes étudiant, vous recherchez un job d'été ? Déposez nous votre CV en indiquant vos disponibilités. Vous êtes employeur et vous recherchez du personnel ? Contactez nous, nous diffuserons votre offre d'emploi aux partenaires et nous vous mettons en relation avec des candidats potentiels.

▲ **Job dating/Actual** : mar 22 de 9H à 12H. SUR RDV.